



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE L'ESSONNE

Play Fair, Play Ping



COMMISSION SPORTIVE du 23 septembre 2021 en visio-conférence

Présents : DUVAL Jérôme (resp), HILLAIRET Pascal, PRINEAU Nicolas, RIBOT Loïck, THOREZ Renaud,

Invité : CHAMONT Bruno

Absents excusés : KRZEMKOWSKI Hervé, GUYOT Gérard

Début de séance 20h00

Ordre du jour :

- 1- Attribution des salles 2021-2022
- 2- Demande Mutation LARCHET
- 3- Championnat par équipe

1- Attribution des salles 2021-2022 :

Nous remercions les clubs qui se sont proposés pour organiser une ou des épreuves départementales malgré les contraintes liées au covid.

- Tournoi Féminin 1 : **STE GENEVIEVE DES BOIS**
- Championnat de France Vétérans : **CHILLY**
- Challenge Roger Lardeau (2 lieux) : **DRAVEIL ET SAVIGNY**
- Challenge Marthe Chavernoz J1 : **DRAVEIL**
- Criterium des Clubs : **STE GENEVIEVE DES BOIS**
- Coupe des Jeunes (2 lieux) : **SAVIGNY et CORBEIL**
- Championnat de l'Essonne Double : **CORBEIL**
- Challenge Marthe Chavernoz J2 : **CORBEIL**
- 1/2 finales et titres Championnat par équipes : **YERRES**
- Championnat de l'Essonne Simple : **DRAVEIL**

Ces autres compétitions n'ont pour le moment aucun candidat :

- Finale par classements : le 10 avril 2022
- Titre Jean Bruger : le 12 juin 2022

Nous remercions également les clubs qui se sont proposés pour accueillir le critérium fédéral

2- Demande Mutation LARCHET

Le club de Ste Geneviève, ne pouvant pas proposer une pratique du tennis de table pour les personnes retraitées avec les mesures actuelles, nous a sollicités dans un courrier afin que M. LARCHET puisse continuer sa pratique dans le club de St Michel sur Orge.

Il est décidé d'accepter cette demande de mutation.

3- Championnat par équipe

188 équipes inscrites pour la phase 1 2021-22 (183 hors Réserve) contre 216 équipes (2020-21)
Le non réengagement de nombreuses équipes en D1 D2 D3 nous a amené à repêcher un nombre important d'équipes en division supérieure pour remplir le nombre de poules établies.

Il en résultait que les équipes de D4 restantes ne formaient que 2 poules incomplètes. Certaines poules de D3 se retrouvaient aussi incomplètes. La réunion des D3 et D4 qui s'imposait alors, a permis de faire 5 poules complètes de D3.

La réintroduction de la D4 se fera en phase 2 suivant les éventuelles nouvelles inscriptions d'équipes.

Pour rééquilibrer la structure du championnat qui n'est plus en cohésion avec le nombre d'équipes et réintroduire une D4, nous envisageons de modifier la pyramide (nombre de poules par division) pour la saison 2022-23. Décision à prendre avant le début de la phase 2 pour que les clubs connaissent les enjeux de la phase 2.

Pyramide actuelle :

PR 4 poules 32 équipes

D1 6 poules 48 équipes

D2 8 poules 64 équipes > 63 équipes sur cette phase

D3 8 poules 64 équipes > 5 poules 40 équipes sur cette phase

D4 n poules > supprimé sur cette phase

Total phase 1 : 183 équipes

Pyramide envisagée :

PR 4 poules 32 équipes

D1 6 poules 48 équipes

D2 6 poules 48 équipes

D3 6 poules 48 équipes

D4 n poules n équipes

(Ce qui ferait 176 équipes avant la D4)

Fin de la séance à 20H52